

200901

Mons 2015 Capitale européenne de la Culture.

Question de Monsieur le Conseiller Luc Parmentier

Notre métropole est ville partenaire de « Mons 2015 Capitale européenne de la Culture ».

Monsieur l'Echevin pourrait-il nous faire le topo de l'évolution de ce dossier ? Des réunions de concertation sont-elles prévues ? Un agenda opérationnel a-t-il déjà été élaboré ?

Réponse de Monsieur l'Echevin Antoine Tanzilli

Je me réjouis de vous informer que le Collège du 24 août a marqué son accord sur ma désignation comme représentant de la Ville de Charleroi au Comité de coordination des villes partenaires de « Mons 2015 Capitale européenne de la Culture ».

En effet, le Protocole de collaboration liant la ville de Mons et la Ville de Charleroi dans le cadre de Mons 2015, capitale européenne de la culture, prévoyait la mise sur pied d'un comité de coordination des villes partenaires, une fois le titre acquis. Ce qui est comme vous le savez, chose faite depuis février dernier.

Il s'avère que le représentant de la Ville de Charleroi se devait d'être la personne la plus informée sur le sujet et la mieux à même d'exposer le projet carolorégien, de le défendre et de le partager avec les autres membres du Comité et avec la Fondation Mons 2015.

En tant que porteur du projet, il était donc naturel que je sois désigné pour ce faire.

A noter que ce comité de coordination se réunira pour la première fois, au début de l'automne 2010.

Pour rappel, en tant que ville partenaire, Charleroi ambitionne de faire naître toute une série de projets avec le concours de la Fondation. Les relations avec le Commissaire de Mons 2015, Yves Vasseur sont d'ailleurs au beau fixe puisque ce dernier a accepté d'être membre du Comité scientifique de « Charleroi 1911 – 2011 », le projet culturel phare de la Ville qui ambitionne de commémorer de façon non passéiste, le centenaire du Salon international de Charleroi de 1911.